

direct et indirect, sur nos placements productifs et sur toutes nos opérations financières de l'année écoulée. Je consignerai au *hansard*, à la fin de mon discours, un livre blanc qui contient tous ces détails, afin que la Chambre et la population en général aient sous les yeux un exposé détaillé des transactions financières de notre pays pour l'année écoulée. Comme l'an dernier, ce livre blanc sera publié en annexe à l'exposé budgétaire, de sorte que tous pourront le consulter à loisir, ce qui me permettra de m'en tenir à un résumé des résultats obtenus plutôt que d'aborder une série de détails ennuyeux.

L'exposé budgétaire soumis en septembre 1939 prévoyait que notre revenu global durant l'année 1939-1940 s'établirait à 516 millions de dollars, y compris 21 millions que devaient nous rapporter les nouveaux impôts et les majorations. Mais il s'est produit un relèvement si rapide et si imprévu des affaires, que les recettes au chapitre des impôts, anciens et nouveaux, ont dépassé nos espérances. On estime qu'une fois les comptes de l'année définitivement réglée, notre revenu total s'élèvera à 562 millions. (Ce chiffre comprend, il est vrai, une simple inscription aux livres représentant des crédits de 20 millions portés à certains comptes inactifs et que contrebalancera une somme semblable paraissant au chapitre des dépenses.) Ce revenu global dépasse de 47 millions celui de 1937-1938, lequel n'avait jamais été dépassé dans notre histoire.

En ce qui concerne particulièrement le revenu provenant des impôts, je ferai remarquer que des majorations décrétées en septembre 1939. seuls les impôts sur les articles de luxe ont été perçus au cours du dernier exercice, la perception du revenu additionnel, provenant du relèvement de l'échelle des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés de commerce, ne devant s'effectuer réellement qu'au cours du présent exercice. Cette remarque s'applique également à l'impôt sur les excédents de bénéfices. Néanmoins, nous avons perçu au moyen d'impôts, durant l'année financière 1939-1940, le montant estimatif de 468 millions en regard de 436 millions perçus l'année précédente. Cette augmentation des recettes, à laquelle ont contribué presque tous les impôts, sauf la taxe sur le revenu des particuliers, peut être attribuée à un accroissement de l'activité commerciale et, dans certains cas, au relèvement de l'échelle d'imposition. Le total des recettes provenant de l'impôt sur le revenu reflète l'échelle d'imposition et les revenus de l'année civile 1938, et non l'accélération du rythme des affaires notée en 1939, laquelle se fera sentir dans le total des impôts acquittés durant le présent exercice. Les recettes du fisc, perçues entre

[L'hon. M. Ralston.]

le 1er septembre 1939 et le 31 mars 1940, accusent une augmentation de 51 millions sur le montant perçu durant la même période en 1938-1939, ce qui établit clairement que, loin d'être tranquille et incertaine au point de vue commercial, à son début du moins, cette période fut caractérisée, en réalité, par un fort relèvement des affaires et des achats de tous genres.

Abordons maintenant les dépenses. Dans l'exposé budgétaire de septembre 1939, on estimait que les dépenses globales effectuées au cours de l'année s'établiraient à environ 651 millions, sans compter les immobilisations affectées à la défense et les pertes additionnelles résultant de la mise en vente du blé. On porte actuellement à 681 millions, le total de nos dépenses au cours du dernier exercice. Ce chiffre comprend tous nos frais de défense ainsi qu'un montant additionnel de 27 millions que nous a coûté l'écoulement de notre blé. Une fois la guerre déclarée, on a été d'avis qu'une prudente tenue de livres ne saurait désormais admettre des immobilisations au chapitre de la défense, du genre de celles qui apparaissent au dernier budget de dépenses, et tous ces montants ont été inscrits sous la rubrique Dépenses de guerre. De plus, bien que nous eussions encore en mains, au terme de l'année financière, une faible quantité de blé de la récolte de 1938, il était évident que les pertes subies par la commission canadienne du blé dans l'écoulement de cette récolte s'élèveraient à au moins 52 millions de dollars. On a donc avancé ce montant à la commission qui l'a affecté au remboursement des prêts consentis par les banques, contre nantissement, sur la récolte de blé de 1938. Etant donné que les comptes publics de l'année 1938-1939 pourvoient à la création d'un fonds de réserve de 25 millions de dollars, destiné à combler les pertes que pourrait entraîner l'écoulement de ce blé, l'écart entre ce montant et l'avance de 52 millions consentie à la commission, soit 27 millions, a été inclus, tel qu'il a déjà été indiqué, dans les dépenses de 1939-1940. Pour qui ajoute au total estimatif de nos dépenses, soit 651 millions, les 27 millions consacrés aux immobilisations en vue de la défense et la somme additionnelle de 27 millions, chiffre de nos pertes sur le blé, il est clair que si nous avions effectué toutes les dépenses prévues, leur montant global se serait établi à 705 millions de dollars. Par conséquent, du fait que le total de nos dépenses ne se chiffre en réalité qu'à 681 millions, il ressort que nous nous sommes tirés d'affaire passablement mieux qu'on ne l'aurait cru en septembre dernier.

Par catégories principales de dépenses pour l'année, on peut répartir comme suit, en